



9 septembre 2010. Bangkok-Genève – Plus de 350 experts de la santé de premier plan, venus de plus d'une centaine de pays, se réunissent aujourd'hui à un forum de **l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)** à Bangkok (Thaïlande) afin d'examiner de nouvelles données et se mettre d'accord pour **renforcer l'accès aux dispositifs médicaux essentiels** dans les pays en développement.

« Le secteur des dispositifs médicaux réserve à la santé publique beaucoup de promesses, parfois spectaculaires, parfois séduisantes, a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS. Les responsables de la santé et les administrateurs d'hôpitaux dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement, ont besoin d'orientations. Nous avons aussi organisé ce forum parce que les retombées bénéfiques indiscutables de ces dispositifs sont très inégalement et injustement réparties. »

On recense aujourd'hui quelque 10 500 types de dispositifs médicaux sur le marché, allant d'équipements thérapeutiques coûteux, à la technologie avancée, comme les accélérateurs linéaires pour traiter le cancer, aux stéthoscopes et autres technologies de base qui aident les médecins et les agents infirmiers dans l'exercice quotidien de leur profession. On y trouve également des dispositifs qui améliorent la vie de millions de personnes : fauteuils roulants, aides auditives, lunettes, stimulateurs cardiaques et prothèses. Une nouvelle étude de l'OMS, Medical devices : managing the mismatch, et une enquête en cours, qui a dressé la cartographie de l'utilisation des dispositifs médicaux dans 140 pays jusqu'à présent, révèlent que de trop nombreuses personnes n'ont toujours pas accès aux bienfaits de ces matériels.

On estime que les revenus des ventes de dispositifs médicaux dans le monde ont atteint environ 210 milliards de dollars US en 2008, dont les quatre cinquièmes proviennent des ventes dans les Amériques et en Europe. L'enquête OMS en cours nous apprend qu'en moyenne une personne sur 64 900 dans les pays à revenu élevé a accès à la tomographie par ordinateur (les scanners), contre seulement une sur 3,5 millions dans les pays à faible revenu. Jusqu'à présent, dix pays ont signalé à l'OMS qu'ils ne disposaient d'aucune unité de radiothérapie, ce qui représente près de 100 millions de personnes sans accès aux traitements contre le cancer.

Écrit par Didier Poli

Dimanche, 12 Septembre 2010 14:27 - Mis à jour Dimanche, 12 Septembre 2010 14:30

L'accessibilité économique pose problème. Dans le monde, les dépenses publiques de santé sont très disparates, allant de largement plus de 7000 dollars US à moins de 10 dollars US par personne et par an. Lorsque les dépenses générales de santé sont faibles, les sommes consacrées aux dispositifs médicaux se réduisent également, ce qui entraîne une insuffisance des investissements pour toutes les formes de dispositifs médicaux : dans certains pays, les pénuries d'aiguilles, de seringues et de matériel de stérilisation font que la proportion d'injections à risque peut atteindre 40 %.

Un deuxième problème est que la plupart du matériel médical utilisé dans des situations de limitation des ressources est importé des pays industrialisés ou donné par eux. Nombre de ces dispositifs ne fonctionnent pas correctement.

L'absence de moyens est un troisième problème. Dans de nombreuses régions, les dispositifs ne sont pas pleinement utilisés à cause des aléas de l'alimentation électrique, de la qualité incertaine de l'eau, des pénuries de personnels de santé, des capacités de formation limitées, des difficultés pour se procurer les pièces détachées et de l'insuffisance ou de la médiocrité de l'entretien.

La quatrième difficulté vient de l'inexistence d'un système unique d'appellation, de procédures réglementaires harmonisées et de normes universelles pour les dispositifs médicaux. Ce problème est souvent exacerbé par une gestion inefficace de ces matériels, au niveau du gouvernement comme à celui des établissements de soins.

Pour résoudre le cinquième problème, il faut veiller davantage à ce que l'utilisation soit à la hauteur du potentiel pour améliorer la santé publique. Cela signifie qu'il faut développer l'accès aux dispositifs médicaux essentiels pour dispenser les services de base : matériel de transfusion pour éviter les complications de l'accouchement, machines d'anesthésie, approvisionnement en oxygène et matériel chirurgical de base. Cela implique aussi de relever les nouveaux défis de la santé publique, qui doit notamment faire face à l'augmentation continue de la fréquence des maladies chroniques, maladies cardiovasculaires, accidents vasculaires cérébraux, cancers et diabète, en fournissant aux patients les dispositifs leur permettant de contrôler eux-mêmes leur santé.

Écrit par Didier Poli

Dimanche, 12 Septembre 2010 14:27 - Mis à jour Dimanche, 12 Septembre 2010 14:30

Pour avoir des effets sur la santé publique, les dispositifs médicaux doivent être sûrs, peu coûteux, accessibles et adaptés. La nouvelle étude souligne les avantages de nouvelles technologies qui font appel à d'autres sources électriques, qui résistent à la chaleur, à l'humidité et à la poussière, qui soulagent la charge de travail, qui ne demandent que peu d'entretien et qui peuvent être mises en œuvre, sans risque pour le patient, par du personnel ayant une formation peu spécialisée. Répondent à cette définition des dispositifs comme des glucomètres simples ou des bandelettes réactives pour les patients diabétiques, donnant de bons résultats en climat chaud et humide.

L'amélioration de l'évaluation des besoins et le développement de l'accès aux dispositifs prioritaires, en particulier dans les situations de limitation des ressources, retiendront toute l'attention des participants à la réunion. Ils chercheront à se mettre d'accord sur un ensemble de mesures recommandées pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité, le caractère judicieux et l'innocuité des dispositifs médicaux et ils produiront une compilation des meilleures pratiques, des ressources disponibles, des outils et des guides pour les intégrer dans les plans nationaux de la santé, ainsi que dans la réglementation et la mise en œuvre de celle-ci.